



## COMPTE - RENDU

### Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTE LE 25 SEPTEMBRE 2012 - 19 HEURES A SUNDHOUSE

Date de convocation : 19 septembre 2012

Délégués en fonction : 26    Présents : 24    Absents et excusés : 2    Procurations : 2

#### Membres présents :

- **Artolsheim** : M. Bernard SCHULTZ
- **Bindernheim** : M. Jean-Paul IMBS
- **Boesenbiesen** : M. Jean-Blaise LOOS
- **Bootzheim** : M. Georges BLANCKAERT
- **Elsenheim** : M. Francis MERTZ
- **Heidolsheim** : M. JEHL Alex
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, M. Jean-Marie HAEFFELI, Mme Catherine GREIGERT, Mme Claudine OBER, Mme Chrystelle ERARD, M. Jean-Claude MULLER, M. Gilles WEBER (suppléant),
- **Ohnenheim** : M. Jean-Jacques KRACHER (suppléant)
- **Richtolsheim** : M. Sébastien SCHWOERER (suppléant)
- **Saasenheim** : M. Norbert LOMBARD
- **Schoenau** : ./.
- **Schwobsheim** : M. Jean-Marie SIMLER
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST, M. Michel BERGER,
- **Wittisheim** : M. André KRETZ, M. Justin FAHRNER

#### Absents excusés:

M. Maurice FAHRNER (procuration à M. Bruno KUHN), M. Marc GAUTIER, M. Rémy STOECKLE, M. Gérard SCHWAB, M. Gérard BERNARD (procuration au Président), Mme Denise ADOLF (suppléante), M. Pascal JEHL (suppléant), M. KREDER Régis (suppléant), M. Servais ROESZ (suppléant), M. Henri SIMLER (suppléant), Mme Christiane BERNARD (suppléante), M. Philippe PIVARD (suppléant), Mme Danièle SCHWEIN (suppléante) M. Bruno BOSCHERO (suppléant), Mme Denise KEMPF (suppléante), M. Jean-Marie BECK (suppléant), M. Antoine HERTH (Député), M. Gérard SIMLER (Conseiller Général), M. Francis BRAUN (Directeur MCG de Sélestat).

#### Assistaient en outre :

M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. François GALLIN (suppléant), M. François REMOND (suppléant), Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante), M. Benoît ECK (suppléant), M. Gérard FAHRNER (suppléant), Mme Patricia CUCUAT (suppléante), M. Jean-Pierre ARNOLD (suppléant), Mme Marie-Thérèse STOECKEL (suppléante), M. Pierre GRAFF (suppléant), M. Claude GERBER (suppléant), Mme Edith SCHWAB (suppléante), M. Jean-Paul BEHR (Trésorier) M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Jean-Marc STURMEL (Directeur Général Adjoint), M. Didier HERRMANN (Directeur des Services Techniques), Mme Céline SPITZ (Agent de développement), M. Thierry GELB (Agent de développement).

Artolsheim  
Bindernheim  
Bootzheim  
Boesenbiesen  
Elsenheim  
Heidolsheim  
Hessenheim  
Hilsenheim  
Mackenheim  
Marckolsheim  
Ohnenheim  
Richtolsheim  
Saasenheim  
Schoenau  
Schwobsheim  
Sundhouse  
Wittisheim

## A) FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

### 1. Désignation du secrétaire de séance

**Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,**

- ◆ **désigne à l'unanimité** comme secrétaire de séance, Monsieur Alex JEHL.

### 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 03 juillet 2012

**Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** le procès-verbal de la séance du 03 juillet dernier.

**Adopté à l'unanimité.**

### 3. Décisions du Président

**Le Président** rend compte des délégations d'attribution qu'il a exercées en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 9 janvier 2012.



## B) ADMINISTRATION GENERALE

### 1. Statuts – Modificatif et additif

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **adopte** la modification de la compétence tourisme et l'adjonction de la compétence **Gestion, entretien et animation de la médiathèque « La bouilloire » de Marckolsheim.**

**Adopté à l'unanimité.**

### 2. Personnel

- a. Création de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la création de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services.

**Adopté à l'unanimité.**

- b. Création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet par transformation d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet par transformation d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe.

**Adopté à l'unanimité.**

- c. Création de deux emplois d'ATSEM à temps non complet pour le périscolaire d'Heidolsheim – Ohnenheim – Hessenheim

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la création de deux emplois d'ATSEM à temps non complet pour le périscolaire d'Heidolsheim – Ohnenheim – Hessenheim.

**Adopté à l'unanimité.**

- d. Cadres d'emplois et rémunérations du directeur et du directeur adjoint de l'Ecole de Musique Intercommunale

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** les modalités relatives aux cadres d'emplois et rémunérations du directeur et du directeur adjoint de l'Ecole de Musique Intercommunale.

**Adopté à l'unanimité.**

- e. Recrutement d'un apprenti en Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) option « Activités Aquatiques et de la Natation »

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** le recrutement d'un apprenti en Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) option « Activités Aquatiques et de la Natation ».

**Adopté à l'unanimité.**

- f. Recrutement d'un agent par contrat en alternance (Service Ressources Humaines/Secrétariat)

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** le recrutement d'un agent par contrat en alternance (Service Ressources Humaines/Secrétariat).

**Adopté à l'unanimité.**

- g. Adhésion à l'Assurance Chômage

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** l'adhésion de la collectivité au régime d'assurance chômage par le biais de l'URSSAF ;
- ◆ **autorise** le Président à passer et signer le contrat d'adhésion dont la date d'effet sera stipulée comme étant celle du 1er janvier 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

3. Délégations d'attribution au Bureau – Modification

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **donne** son accord à l'extension de délégations au Bureau pour la « *Création de postes au niveau du tableau des effectifs de la Communauté de Communes pour les agents non titulaires dont la durée d'emploi n'excède pas un an* ».

**Adopté à l'unanimité.**



<b>C) FINANCES</b>
--------------------

1. Décision budgétaire modificative n°2 – Budget Principal

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la Décision budgétaire modificative n°2 pour le Budget Principal.

**Adopté à l'unanimité.**

2. Décisions budgétaire modificative n°1 – Budgets Annexes Ecole de Musique et PAIM

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la Décision budgétaire modificative n°1 pour les Budgets Annexes Ecole de Musique et PAIM.

**Adopté à l'unanimité.**

3. Remboursement du solde du prêt contracté par Astéried auprès de la MSA du Bas-Rhin

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** le remboursement du solde du prêt contracté par Astéried auprès de la MSA du Bas-Rhin cautionné par la Communauté de Communes de Marckolsheim et Environs.

**Adopté à l'unanimité.**

4. Fiscalité Professionnelle de Zone : confirmation de la soumission au régime du PAIM et de la ZAI de Sundhouse

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **confirme** la soumission du PAIM et de la ZAI de Sundhouse à la Fiscalité Professionnelle de Zone.

**Adopté à l'unanimité.**

5. INFOBEST – Revalorisation de la participation

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **revalorise** sa participation à INFOBEST de 500 € et la porte de 2 500 € à 3 000 € annuels.

**Adopté par 25 voix pour, 1 abstention (Monsieur Jean-Marie HAEFFELI, Vice-Président.)**



**D) SERVICES A LA PERSONNE**

1. Transport à la demande – Lancement d'un marché de fournitures et de services à bons de commande

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **décide** du lancement d'un marché de fournitures et de services à bons de commande pour le Transport à la Demande et les autres transports relevant de la compétence de la Communauté de Communes.

**Adopté à l'unanimité.**

2. Périscolaire d'Heidolsheim – Convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin pour le transport

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin pour le transport.

**Adopté à l'unanimité.**

3. CLIS de Wittisheim – Convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin pour le transport

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin pour le transport.

**Adopté à l'unanimité.**



## E) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DURABLE

### 1. PAIM – Fixation du prix de vente des terrains

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **fixe** comme suit le prix de vente des terrains au sein du Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim :
  - 27 € du m<sup>2</sup> (TVA sur marge en sus) pour les parcelles situées en zone INA2a au document d'urbanisme de Marckolsheim (IAUxa au PLU en cours d'élaboration)
  - 30 € du m<sup>2</sup> (TVA sur marge en sus) pour les parcelles situées en façade le long de la RD 424
  - 35 € du m<sup>2</sup> (TVA sur marge en sus) pour les activités commerciales pour les parcelles situées en zone INA2c (IAUxa1 au PLU en cours d'élaboration).

**Adopté à l'unanimité.**

### 2. PAIM – Vente de terrains

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la vente de terrains aux sociétés suivantes :
  - TRANSPORT REMOND, société de transport implanté actuellement à Artzenheim pour la création d'un entrepôt de camions béton et matériaux (600m<sup>2</sup>),
  - LIMA SERVICES, entreprise de nettoyage et de services à Marckolsheim pour la création de son siège comprenant des locaux administratifs, des lieux de vie et du stockage (250m<sup>2</sup>).

**Adopté à l'unanimité.**

### 3. Sentier Botanique d'Elsenheim / Ohnenheim – Participation aux panneaux pédagogiques

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la subvention de 2924 € à la Commune d'Elsenheim, maître d'ouvrage de cette opération.

**Adopté à l'unanimité.**

### 4. SMICTOM – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2011

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **prend acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2011.



## F) ANIMATION SOCIOCULTURELLE

### 1. Contrat Territorial Jeunesse – Modification des objectifs

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** les six orientations qui serviront à décliner le plan d'actions en faveur de la jeunesse dans le cadre du Contrat Territorial Jeunesse à savoir :
  - développer l'offre socioculturelle, particulièrement en faveur de la jeunesse
  - favoriser l'autonomie et la responsabilisation des jeunes
  - développer et promouvoir des actions de prévention
  - accompagner et soutenir la vie associative

- renforcer, développer et formaliser le partenariat entre les acteurs locaux en faveur de la jeunesse
- favoriser le « vivre ensemble » et l'éducation à la citoyenneté

Adopté à l'unanimité.



## G) AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 1. Voirie – Programme 2013

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le programme de voirie 2013 portant sur les voies suivantes :
  - Rues des Champs, du Pâturage et de Baldenheim (RD 605) à Hessenheim (275 ml)
  - Rue des Jardins à Heidolsheim (210 ml)
  - Rue Principale (RD 22) entre la rue St Cyprien et la salle communale à Mackenheim (300 ml)

Adopté à l'unanimité.



## H) PROMOTION DU TERRITOIRE

### 1. Fête du Rhin 2012 – Subventions aux associations participantes

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'attribution des subventions aux associations participantes comme suit :

Association	Montant
Büttik 80 – Artolsheim	1 000 €
Centre Nautique Marckolsheim	600 €
Ski nautique Centre Alsace	250 €
Arboriculteurs de Wittisheim	300 €
Obstgarte	300 €
Miellerie du Ried	300 €
Musique Municipale Marckolsheim	250 €
RAI : groupe jeunes Artolsheim	400 €
Rhinau Rhin Ried : barques à fond plats	600 €
Mémoires Locales Marckolsheim	200 €
Regio'Creativ	100 €
AS Elsenheim	700 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 000 €</b>

Adopté à l'unanimité.

Fait à Marckolsheim, le 27 Septembre 2012

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

